



Pôle d'Equilibre Territoriale et Rural (PETR) Pays Loire Beauce

Projet de territoire



Validé lors du comité syndical du 1^{er} décembre 2022

Préambule

Créé en 1997, le Pays Loire Beauce s'est transformé en 2017 en Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR). Cette transformation s'est d'abord matérialisée par l'agrandissement du périmètre initial avec l'intégration de six communes issues de l'ancienne Communauté de Communes de la Beauce Oratorienne (41 - Loir et Cher) et quatre de l'ancienne Communauté de Communes du Val d'Ardoux. Le PETR Pays Loire Beauce compte aujourd'hui 48 communes réparties sur 1 058 km² pour 66 000 habitants et est composé de deux Communautés de Communes : la Beauce Loirétaine (CCBL) et les Terres du Val de Loire CCTVL).

L'article 4 des statuts du PETR Pays Loire Beauce précise que le PETR a vocation à élaborer le projet de territoire, lequel est mis en œuvre dans le cadre d'une convention territoriale (l'article L. 5741-2 II du CGCT).

Initié en 2017, ce travail d'élaboration d'un projet de territoire n'a pas abouti. Dans le cadre de la réflexion portant sur l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire a souhaité « déléguer, par convention, auprès du PETR Pays Loire Beauce des missions d'élaboration et d'animation du PCAET, en application de l'article L5741-2 du CGCT ».

Dans l'objectif d'avancer notamment sur le PCAET (au regard de l'urgence climatique et de la nécessité de s'adapter), il appartient donc aux élus du PETR de poursuivre et de finaliser ce projet de territoire initié en 2017 et d'établir une convention territoriale avec les deux communautés de communes pour préciser les missions et actions du PETR pour les prochaines années.

Le contenu de ce projet de territoire repose sur à la fois sur l'expérience des actions menées depuis 25 ans par le Pays Loire Beauce, les réflexions portant sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et un principe de complémentarité avec les actions menées par les communautés de communes. En aucun cas, le projet de territoire du Pays Loire Beauce ne vise à concurrencer une autre politique publique.

Ce premier projet de territoire, s'inscrivant pour la période 2023-2026, vise donc à rendre lisible les actions menées par le Pays Loire Beauce, pour l'ensemble de son territoire, qu'il soit rural ou urbain.

Frédéric CUILLERIER,
Président du PETR Pays Loire Beauce

Sommaire

Rappel juridique	3
Méthode	4
Chiffres clés - éléments de diagnostic	5
Diagnostic atouts – faiblesses - enjeux - objectifs	7
4 ambitions pour un projet de territoire partagé	11
20 actions : modalités de suivi et objectifs de programmation	12
Le territoire	13

Rappel juridique

L'article 4 des statuts du PETR Pays Loire Beauce précise que, conformément à l'article L. 5741-2 du CGCT, le PETR a vocation à élaborer le projet de territoire applicable sur le périmètre des établissements publics de coopération intercommunale membres, et à participer à sa mise en œuvre.

Ce projet de territoire définit les conditions du développement économique, écologique, culturel et social dans le périmètre du PETR.

Il précise les actions en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de promotion de la transition écologique qui sont conduites soit par les EPCI à fiscalité propre membres, soit en leur nom et pour leur compte, par le PETR.

Le projet de territoire peut comporter des dispositions relatives à toute autre question d'intérêt territorial. Dans tous les cas, le projet de territoire doit être compatible avec le(s) SCoT applicable(s) dans le périmètre du PETR.

En application de l'article L. 5741-2 II du CGCT, le projet de territoire est mis en œuvre dans le cadre d'une convention territoriale.

La convention territoriale est conclue entre le PETR, les EPCI à fiscalité propre qui en sont membres, et le cas échéant, le département et la région associés à l'élaboration du projet de territoire.

La convention territoriale précise les missions déléguées au PETR par les EPCI à fiscalité propre qui en sont membres, ainsi que par le département et la région, pour être exercées en leur nom. Elle fixe la durée, l'étendue et les conditions financières de la délégation ainsi que les conditions dans lesquelles les services des EPCI à fiscalité propre, du département et de la région, sont mis à disposition du PETR.

Références :

Article l'article L. 5741-2 du Code général des collectivités territoriale

Article 5 des statuts du PETR Pays Loire Beauce (arrêté préfectorale du 30 novembre 2020)

Méthode

Les élus du Bureau du PETR, réunis le 7 septembre 2022, ont souhaité à l'unanimité et dans un souci d'efficacité de l'action publique, réaliser un projet de territoire s'appuyant sur les éléments existants :

- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCoT, dont le contenu a été arrêté le 22 septembre 2022 et fruit de 9 ans de réflexion ;
- Les éléments de la candidature au programme LEADER 2023-2027 ;
- Certains des éléments du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) élaboré en 2021 ;
- Le projet de territoire porté par la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (CCTVL) ;
- Les grands axes du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat (PLUI-H) porté par le CCBL.

Ces éléments sont le fruit de plusieurs années de réflexion et reprennent les grands enjeux du territoire (le SCoT a été amorcé en 2014 ; le CRTE a associé en 2021 les deux communautés de communes et les 48 communes ; la candidature au programme LEADER est basée sur l'organisation de nombreux ateliers ; le projet de territoire de la CCTVL est le résultat d'une multitude de séances de travail).

Les élus du Bureau du PETR, représentatifs des 48 communes et 2 communautés de communes du territoire, établiront et proposeront aux signataires les ambitions et actions du projet de territoire.

Le présent projet de territoire ne reprend pas de façon exhaustive l'ensemble des documents cadres élaborés et portés par le PETR (Contrat Régional de Solidarité Territoriale, Contrat de Relance et de Transition Ecologique, Schéma de Cohérence Territoriale, programme LEADER, Contrat d'Objectif Territorial pour les énergies renouvelables thermiques, Contrat local de santé, projet LIFE Letsgo4climate, stratégie biodiversité, etc.) mais tente de synthétiser les différentes ambitions et actions portées dans ces différents documents de référence.

Chiffres clés - éléments de diagnostic

Espace périurbain et rural, le territoire s'inscrit dans la dynamique de l'orléanais ainsi que de plusieurs pôles extérieurs (Blois, Vendôme, Châteaudun, Pithiviers).

Données clés (issues du SCoT arrêté en septembre 2022)

- 48 communes.
- 1 058 km² de superficie.
- Densité moyenne de 61 habitants/km².
- Deux communautés de communes :
 - 23 communes sur la CCBL
 - 25 communes sur la CCTVL

Socio-démographie

- 65 565 habitants en 2018 dont 16 797 sur la CCBL 48 768 sur la CCTVL.
- Population multipliée par 1,3 en 30 ans.
- Croissance démographique régulière, mais fléchissement de l'intensité depuis 2009 : +0,70% par an entre 2009 et 2014 contre 1,08% par an entre 1999 et 2009).
- Profil de population plus jeune et plus familial que la métropole orléanaise.
- Tendance générale au vieillissement de la population, avec presque un quart de personnes âgées de 60 ans et plus (+ 2 130 personnes âgées > 60 ans depuis 2009).
- 2,45 personnes par ménage en 2014. Une diminution progressive du nombre de personnes par ménage (2,26 prévu en 2043)
- Revenu fiscal de référence moyen de 27 932 €. 49% des foyers imposés.

Habitat

- 30 357 logements en 2018, dont 8,8% de logements vacants (2 676 logements) et 3,6% de résidences secondaires (1 091 logements).
- 13 000 logements classées E, F ou G.
- 88% de logements individuels (25 508 logements) en 2014.
- Activité de construction qui faiblit depuis 2004 : 4 174 nouveaux logements, soit 321 logements par an en moyenne, majoritairement de l'habitat individuel.
- Les logements collectifs représentent 10% des nouvelles constructions depuis 2014 (contre près de 55% pour Orléans Métropole).

Equipements et services

- 1 823 équipements en 2016, soit une densité de 28,3 équipements/ 1 000 habitants.
- 48 médecins en 2016, soit 0,74‰ (contre 0,87‰ pour la métropole et 0,95‰ au niveau national).
- Taux d'équipements les plus forts sur les communes de Tavers, Artenay, Patay, Beaugency, Chaingy, Cléry-St-André et Beauce-la-Romaine.

Energie - climat

- Le territoire consomme 2 833 GWh/an, soit 108 millions d'€ par an
- 75% de l'énergie consommée est fossile
- 11% de la consommation énergétique du territoire est couverte par une production d'énergie locale
- 754 millions de carbones émis /an
- Le territoire produit 164 GWh/an d'électricité renouvelable, 133 GWh/an de chaleur renouvelable et 16 GWh/an de gaz renouvelable
- L'exploitation des énergies renouvelables génère 20 millions de retombées économiques par an

Emploi

- 20 000 emplois.
- 30 928 actifs âgés de 15 à 64 ans en 2015
- Taux de chômage de 9% en 2014 (2 791 chômeurs)
- Environ 2 000 emplois (permanents et saisonniers confondus) fournis par le secteur agricole.
- Evolution progressive des formes d'exploitations agricoles vers des sociétés, mais plus de 50% encore en individuel.

Activités

- 22 zones d'activités (676 hectares aménagés)
- 49 ha de potentiel d'accueil sur les espaces aménagés (43 ha de foncier disponible et aménagé, 6 ha en requalification de friches)
- 243 ha de projets d'extensions prévu dans le SCoT (dont 135 ha à court terme 0-10 ans et 108 ha à long terme 10- 20 ans)

Transport et mobilité

- Territoire accessible par deux départementales (la RD 2060 reliant Orléans et Troyes, et la D 952 reliant Châteauneuf-sur-Loire et l'A77).
- Trafic élevé sur la D 2020 et la D 2152, avec des congestions aux traversées de la Loire (Meung-sur-Loire et Beaugency).
- Desserte ferroviaire assurée par deux gares de proximité (Beaugency et Meung-sur-Loire) et six haltes ferroviaires (Cercottes, Chevilly, Artenay, Chaingy, Saint-Ay, Baule). Projet de réouverture de la ligne Orléans-Chartres pour 2023, avec deux haltes (Patay, Bricy/Boulay-les-Barres).
- Offre de transports en commun complétée par sept lignes de bus (réseau de lignes Rémi), avec une ligne structurante (9) et un Transport A la Demande (TAD). Une offre qui reste déséquilibrée (faible au nord et élevé au sud).
- Parcours touristiques : « Loire à vélo », séquence de l'Eurovéloroute 6 (Véloroute des fleuves) ; quelques pistes et liaisons cyclables reliant les établissements scolaires, mais sans stratégie intercommunale.
- Déplacements professionnels concernant 24 798 actifs (les sortants représentent 58% des actifs et les entrants 42,3%). La part de la voiture est majoritaire.
- Très nombreux flux domicile/travail vers Orléans Métropole (12 769 actifs, soit 45,5% de l'ensemble des actifs).



Diagnostic atouts – faiblesses - enjeux - objectifs

Préalable de lecture :

Dans le tableau ci-après, sont indiqués en gras les enjeux/objectifs du territoire qui relèvent directement du SCoT (DOO), pour lesquels différents échelons territoriaux (communes, EPCI, PETR) agissent simultanément et/ ou conjointement en fonction de leurs compétences et/ou missions statutaires respectives.

En noir, sont indiqués les autres enjeux/objectifs du territoire, qui relèvent de missions et/ou compétences partagées entre les échelons territoriaux.

La colonne de droite du tableau indique certains des outils susceptibles d’être utilisés pour atteindre ces objectifs

Thématiques	Atouts	Faiblesses	Outils existants (Financier, réglementaire)
Territoire Cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Attractivité résidentielle : croissance de la population avec l’arrivée de familles • Qualité du patrimoine naturel, paysager et architectural • Cadre de vie agréable et recherché 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration parfois difficile des nouveaux arrivant à la population locale • Dialogue parfois compliquée entre agriculteurs et habitants 	<ul style="list-style-type: none"> • CRST • SCoT • PLUi / PLU • Petites Villes de Demain
	Enjeux - objectifs		
	<ul style="list-style-type: none"> → Préserver et valoriser les identités paysagères du territoire → Affirmer les pôles de centralité et structurer l’espace rural et périurbain → Optimiser les enveloppes urbaines existantes → Maîtriser les risques et gérer les nuisances → Conforter l’attractivité du territoire en préservant le cadre de vie → Renforcer la cohésion sociale et le lien humain entre les habitants → Penser l’avenir du territoire dans un objectif d’équilibre, entre développement et préservation de ses ressources et de ses paysages, en interaction avec les bassins de vie limitrophes, mais également en valorisant son identité propre 		
Habitat Logement	<ul style="list-style-type: none"> • 30 357 logements en 2018, dont 8,8% de logements vacants (2 676 logements) et 3,6% de résidences secondaires (1 091 logements) 	<ul style="list-style-type: none"> • Une problématique territoriale de bâti énergivore très majoritairement ancien • 13 000 logements classés E, F ou G • 88% de logements individuels (25 508 logements) en 2014 	<ul style="list-style-type: none"> • SCoT / PLUi / PLU • OPAH • PTRE • LEADER
	Enjeux - objectifs		
	<ul style="list-style-type: none"> → Développer une offre résidentielle adaptée aux besoins des populations → Permettre un développement résidentiel économe en foncier → Poursuivre la construction de logements sur la base d’une armature urbaine renforcée → Améliorer les performances thermiques du parc de logements et réinvestir le parc vacant → Développer l’offre locative et l’offre de primo-accession pour les jeunes ménages → Adapter l’offre résidentielle au vieillissement de la population 		

Services et équipements	<ul style="list-style-type: none"> • Une offre d'équipements sportifs et culturels importante • Proximité avec Orléans, Blois et Vendôme où sont présents de nombreux équipements et services 	<ul style="list-style-type: none"> • Une offre de services de santé insuffisante et une faible densité médicale • Un manque de structures d'accueil collectif pour la petite enfance • Manque d'espaces de convivialité et de rencontre • Problèmes d'accessibilité aux services 	<ul style="list-style-type: none"> • CRST • Petites Villes de Demain • Maison France Services • LEADER
	Enjeux - objectifs		
	<p>→ Renforcer l'offre en équipements et services à la population</p> <p>→ Développer les services à la population et une animation locale</p> <p>→ Développer une offre de services dans les domaines de la santé et du social</p> <p>→ Renforcer les services minimums dans les communes, avec mutualisation (coûts, qualité, diversité)</p>		

Economie emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Un tissu économique dynamique • Un niveau de vie élevé et un taux de chômage relativement faible • Présence d'importants employeurs • Une agriculture productive et diversifiée • Un accompagnement au développement de l'agriculture biologique, de la diversification et des circuits-courts 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse de l'indice de concentration de l'emploi • Insuffisance de l'offre de formation pour pouvoir les offres d'emploi disponibles sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma de développement économique des EPCI • Convention économique Région - EPCI • Dispositif zéro chômeur
	Enjeux - objectifs		
	<p>→ Poursuivre une stratégie économique ambitieuse, des filières d'excellence à l'économie de proximité en préservant son agriculture</p> <p>→ Organiser un développement économique économe en foncier</p> <p>→ Maintenir une diversité d'activités économiques</p> <p>→ Renforcer la diversification de l'agriculture et accompagner son adaptation au changement climatique</p> <p>→ Maintenir une activité présente sur le territoire pour satisfaire les besoins de la population locale</p> <p>→ Limiter l'impact automobile dans les déplacements domicile-travail</p>		

Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • Des politiques locales volontaristes en matière de développement culturel et touristique • Un patrimoine naturel et architectural de qualité • Un positionnement géographique favorable au développement touristique de courte durée et « de proximité » 	<ul style="list-style-type: none"> • Une offre d'hébergements et de services (notamment de restauration et en soirée) insuffisante • Une destination touristique encore insuffisamment reconnue, coincée entre Chambord et Orléans-Jeanne d'Arc 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie départementale de développement touristique • Stratégie de développement touristique de la CCTVL
----------	--	---	---

			<ul style="list-style-type: none"> • Programme LEADER
Enjeux - objectifs			
<p>→ Tirer parti de l'activité touristique pour faire rayonner l'image du territoire et renforcer la dynamique économique</p> <p>→ Développer l'offre d'hébergements touristiques et les services associés</p> <p>→ Favoriser la connaissance de activités agricoles, industrielles et du patrimoine par les habitants du territoire pour renforcer le sentiment d'appartenance et faciliter le dialogue entre les habitants</p>			

	<ul style="list-style-type: none"> • Un territoire engagé dans la production d'ENR thermique • De nombreuses initiatives privées sur les énergies renouvelables • Réduction des consommations énergétiques de l'éclairage public 	<ul style="list-style-type: none"> • Une certaine méconnaissance du fonctionnement des énergies renouvelables et du potentiel qui existe localement • Une certaine défiance vis-à-vis des énergies renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> • CRST • COT ENR • PCAET • Programme LEADER • Projet LIFE letsgo4climate • PTRE
Enjeux - objectifs			
Energie Climat	<p>→ Favoriser la transition énergétique</p> <p>→ Viser l'autonomie énergétique du territoire en développant des énergies renouvelables</p> <p>→ Réduire les consommations d'énergie dans l'habitat</p> <p>-Accompagner les citoyens vers un changement de comportement dans leur mode de vie</p> <p>-Sensibiliser et encourager les actions de sobriété énergétique</p> <p>→ Poursuivre la dynamique de production d'énergie renouvelable</p> <p>→ Réduire la consommation énergétique finale</p> <p>→ Atteindre 100% de la consommation d'énergies couverte par la production d'énergies renouvelables et de récupération en 2050</p> <p>→ Réduire les émissions globales de gaz à effet de serre conformément à la loi énergie climat</p> <p>→ Réduire de 100 % les émissions de GES d'origine énergétique à l'horizon 2050</p> <p>→ Favoriser la compréhension par le plus grand nombre du fonctionnement des énergies en général et des énergies renouvelables en particulier</p> <p>→ Montrer les possibilités et le potentiel de développement des ENR via des études, témoignages, retours d'expériences, visites, etc.</p>		

Biodiversité Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Des éléments biologiques diversifiés et de qualité, de nombreux milieux « remarquables » (Vallée de la Loire, vallée de la Conie, Loire, Sologne, etc.) • Elaboration d'une trame verte et bleue • La Nappe de Beauce, élément vital du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Problématiques de qualité de l'air • Pressions importantes sur la ressource en eau soumise à des rejets directs et indirects 	<ul style="list-style-type: none"> • SCoT / PLUi / PLU • CRST • Programme LEADER
	Enjeux - objectifs		
	<ul style="list-style-type: none"> → Préserver les composantes de la Trame Verte et Bleue → Améliorer la préservation de la biodiversité en milieux urbains et agricoles → Préserver les ressources en eau → Concilier la préservation de la biodiversité et le développement du territoire → Adapter le territoire aux conséquences du changement climatique 		

Transports et mobilités	<ul style="list-style-type: none"> • Une offre de transport à la demande • Un territoire desservi par plusieurs axes routiers majeurs, 2 gares de proximité, 6 haltes ferroviaires et 7 lignes de bus 	<ul style="list-style-type: none"> • Une offre de transports en commun déséquilibrée et insuffisante • Forte dépendance des ménages à la voiture 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétence AOM prise par les deux EPCI • CRST • LEADER
	Enjeux - objectifs		
	<ul style="list-style-type: none"> → Organiser l'offre de mobilité en cohérence avec l'armature urbaine → Développer les modes actifs et les mobilités durables en maillant le territoire par un réseau doux → Proposer des alternatives à la voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail → Encourager et accompagner la mobilité partagée → Partager la gouvernance de la mobilité à l'échelle de l'inter-SCoT → Développer les gares de la ligne Tours – Blois – Orléans → Augmenter l'offre ferroviaire à Artenay, sur la ligne Paris – Etampes – Orléans → Améliorer la lisibilité de l'offre en transport collectif sur l'axe Orléans – Meung – Beaugency → Améliorer l'équipement des axes routiers structurants en aires de covoiturage (D 2020 et D 955) 		

4 ambitions pour un projet de territoire partagé

Les éléments de diagnostic, les enjeux identifiés, les réflexions récentes et les projets en cours et à venir sur le territoire permettent d'identifier quatre ambitions :

Aménagement de l'espace



Poursuivre la dynamique initiée avec le SCoT et les documents d'urbanisme locaux ; favoriser les actions concrètes au bénéfice des habitants, en lien avec les acteurs publics et privés concernés (*urbanisme, mobilité...*).

→ 5 actions

Transitions écologique et énergétique



Poursuivre la transition écologique et énergétique et engager le territoire dans des actions de sobriété énergétique et d'adaptation au changement climatique ; animer une démarche Climat-Énergie sur le territoire.

→ 7 actions

Solidarité du territoire



Favoriser la contribution de tous au projet de territoire : s'ouvrir aux acteurs socio-économiques et à la population, agir en faveur de la prévention en matière de santé.

→ 3 actions

Actions transversales



Organiser la contractualisation avec les partenaires techniques et financiers, optimiser le portage des actions collectives, mutualiser la mise à disposition de moyens (*ingénierie, financements,*).

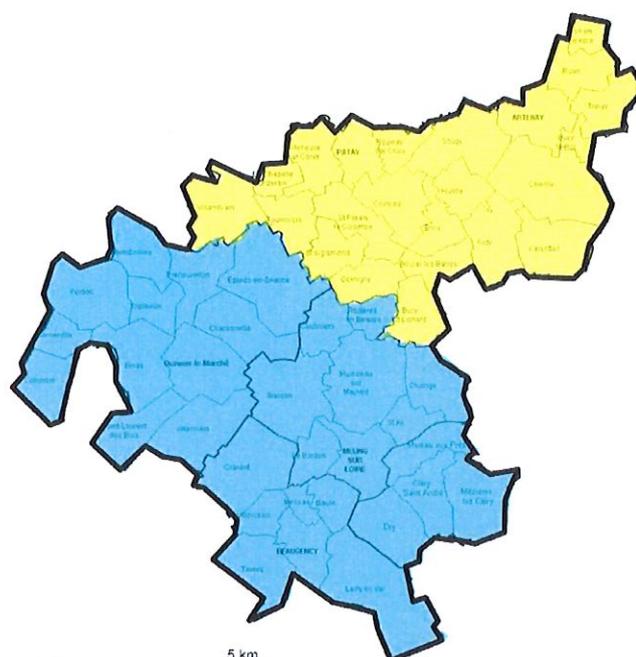
→ 5 actions

Ainsi une vision commune se dégage permettant d'inscrire les missions confiées au PETR en complémentarité avec celles exercées par les communes et intercommunalités. Ces missions, détaillées page suivante, s'intègrent dans les 4 ambitions du projet de territoire.

20 actions : modalités de suivi et objectifs de programmation

Ambitions	Actions	Porteurs	Partenaires	Échéances
Aménagement de l'espace	1 → SCoT : élaborer, suivre et évaluer	PETR	EPCI, TOPOS	2023-2042
	2 → PLU-I : élaborer, suivre et évaluer	EPCI	PETR, TOPOS	2023-2033
	3 → Réaliser des études stratégiques et prospectives	PETR	EPCI, Région, TOPOS	2023-2026
	4 → Mobilités : mener des réflexions sur les mobilités	EPCI	Région, Département, TOPOS, PETR	2023-2026
	5 → Dialoguer avec les partenaires sur leurs schémas cadres	PETR	Région, territoires voisins	2023-2026
Transition écologique et énergétique	6 → Élaborer le Plan Climat, Air, Énergie Territorial (PCAET), le suivre et l'évaluer	PETR	EPCI, DREAL, Région, Département, ADEME	2023-2026
	7 → Mettre en œuvre le Contrat d'objectif territorial pour les énergies renouvelables thermiques (COT ENR)	PETR	ADEME, Région	2023-2025
	8 → Mettre en œuvre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)	EPCI	Etat, PETR	2023-2026
	9 → Mettre en place une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE)	PETR EPCI	EPCI, Région, Etat	2023-2026
	10 → Animer et suivre le projet LIFE letsgo4climate	PETR	Région, ADEME	2023-2025
	11 → Mettre en œuvre la stratégie biodiversité	PETR	EPCI, Région	2021-2031
	12 → Elaborer un projet alimentaire de territoire (PAT) et développer les circuits-courts	PETR	EPCI, Région	2023-2026
Solidarité du territoire	13 → Suivi du Conseil de développement territorial	PETR	EPCI	2023-2026
	14 → Suivi des Petites Villes de Demain (PVD)	EPCI	Etat, Région, PETR	2023-2026
	15 → Elaborer, le cas échéant, un Contrat local de santé (CLS)	PETR	ARS, Région, CPAM	2023-2026
Actions transversales	16 → Elaborer et mettre en œuvre le CRST	PETR	Région	2023-2029
	17 → Suivre le CRTE	PETR	Etat	2023-2026
	18 → Suivre, animer et mettre en œuvre le programme LEADER	PETR	Région, Etat, ASP	2023-2027
	19 → Contractualiser (Europe, Région, ADEME, etc.)	PETR	EPCI	2023-2026
	20 → Pratiquer une veille sur les appels à projets au service du territoire	PETR	EPCI	2023-2026

Le territoire



-  ComCom de la Beauce Loirétaine (Créée le 21 décembre 2012)
-  ComCom des Terres du Val de Loire (Créée le 1^{er} janvier 2017)
-  PETR Pays Loire Beauce (Créée le 17 mai 2017)

- 66 000 habitants
- 48 communes
- 2 intercommunalités
- 105 800 hectares
- 82 100 hectares de surfaces cultivées
- 20 000 emplois
- 30 000 logements
- 2 833 GWh consommé /an
- 754 millions de tonnes de carbone émis /an

Contacts



PETR Pays Loire Beauce

2, rue du Général Lucas
45130 SAINT-AY
Tél : 02.38.46.01.70
www.paysloirebeauce.fr



Communauté de Communes Beauce Loirétaine

345, Chemin des Ouches
45410 SOUGY
Tél : 02.19.23.00.50
www.cc-beauceloiretaine.fr



Communauté de Communes des Terres du Val de Loire

32 rue du Général De Gaulle
45130 MEUNG-SUR-LOIRE
Tél : 02.38.45.11.11
www.ccterresduvalde Loire.fr



Action n° 1 : SCoT : élaborer, suivre et évaluer	
▪ Ambition	Aménagement de l'espace
▪ Interaction avec d'autres schémas et projets	- SRADDET (rapport de compatibilité) - PLUi (rapport de compatibilité)
Description	
▪ Contenu	- Le SCoT a été arrêté le 22 septembre 2022 - Le SCoT sera approuvé au 1 ^{er} semestre 2023 - Le SCoT devra être mis en compatibilité en 2026 avec le SRADDET modifié en 2024
▪ Echelle de territoire	PETR
▪ Collectivité pilote	PETR
Echéancier prévisionnel	2023-2042 - Approbation du SCoT au 1 ^{er} semestre 2023 - Mise en comptabilité en 2026 avec le SRADDET modifié - Réflexion sur le périmètre d'un SCoT Orléanais en 2025-2030
Modalités de mise en œuvre	
▪ Pilotage et gouvernance	- Comité de suivi du SCoT - Comité syndical - Partenaires institutionnels : DDT, TOPOS, Chambre d'agriculture
▪ Financements et conventionnement interne au PETR	- PETR Pays Loire Beauce - Les EPCI ont participé au financement du SCoT via une contribution dédiée
▪ Financements et conventionnement externes	- Etat (DGD doc d'Urba) - Département du Loiret - Région Centre-Val de Loire
Indicateurs de suivi / réussite	- Approbation effective du SCoT au 1 ^{er} semestre 2023 - Mise en compatibilité avec le SRADDET modifié
Commentaires	

Action n° 2 : PLUi : élaborer, suivre et évaluer	
▪ Ambition	Aménagement de l'espace
▪ Interaction avec d'autres schémas et projets	<ul style="list-style-type: none"> - SCoT - Projet de territoire (EPCI et PETR)
Description	
▪ Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Les EPCI sont compétents pour élaborer, réviser et modifier les Plan locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi) - La Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine a approuvé son PLUi-Habitat le 25 mars 2021. Ce PLUi-H est en cours de modification - La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire a lancé en octobre 2022 l'élaboration de son PLUi-Habitat et Déplacement.
▪ Echelle de territoire	- A l'échelle de chaque EPCI
▪ Collectivité pilote	EPCI
Echéancier prévisionnel	2023-2033
Modalités de mise en œuvre	
▪ Pilotage et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - EPCI - Contribution du PETR aux PLUi - Partenaires institutionnels (TOPOS, DDT, Chambre d'agriculture, etc.)
▪ Financements et conventionnement interne au PETR	Sans objet
▪ Financements et conventionnement externes	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation de TOPOS sur le suivi des indicateurs - Participation de TOPOS à l'élaboration du PLUi-HD de la CCTVL
Indicateurs de suivi / réussite	- Nombre de PLUi approuvé sur le territoire
Commentaires	

Action n° 3 :	Réaliser des études stratégiques et prospectives
▪ Ambition	Aménagement de l'espace
▪ Interaction avec d'autres schémas et projets	<ul style="list-style-type: none"> - SCoT - Projet de territoire (EPCI et PETR) - Règlements, schémas, plans et appels à projets nationaux, régionaux, départementaux (supra-PETR)
Description	
▪ Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes stratégiques à conduire (<i>liste non exhaustive ; pouvant évoluer en accord avec les EPCI</i>) : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) ➤ Finalisation de l'étude de préfiguration de la plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) ➤ ...
▪ Echelle de territoire	Ensemble du territoire du Pays Loire Beauce
▪ Collectivité pilote	PETR
Echéancier prévisionnel	2023-2026
Modalités de mise en œuvre	
▪ Pilotage et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - PETR ou EPCI - Partenaires institutionnels (TOPOS, DDT, DREAL, etc.) - Territoires voisins le cas échéant ...
▪ Financements et conventionnement interne au PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des EPCI au budget du PETR
▪ Financements et conventionnement externes	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) - Programme LEADER 2023-2027 - Département du Loiret - ADEME - ...
Indicateurs de suivi / réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation effective d'études - Prise en compte des préconisations des études / application concrète - Mobilisation des acteurs (exemple : nombre de participants aux commissions, aux réunions de travail, de restitution, etc.) - Communication autour des résultats et/ou effets attendus (Nombre d'article dans la presse, sur les réseaux sociaux, etc.)
Commentaires	

Action n° 4 :	Mobilités : mener des réflexions sur les mobilités
▪ Ambition	Aménagement de l'espace
▪ Interaction avec d'autres schémas et projets	<ul style="list-style-type: none"> - SRADDET - Schéma départemental de mobilités - SCoT - PLUi (et notamment le volet « déplacement » du PLUi-HD porté par la CCVTL) - PCAET
Description	
▪ Contenu	<p>Activer les leviers de développement d'une mobilité alternative aux déplacements automobiles</p> <p>Organisation de la réflexion dans le cadre du « bassin de mobilité » de l'Orléanais et avec les autres territoires voisins</p>
▪ Echelle de territoire	Ensemble du territoire du Pays Loire Beauce
▪ Collectivité pilote	EPCI
Echéancier prévisionnel	2023-2026
Modalités de mise en œuvre	
▪ Pilotage et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - EPCI - Région Centre-Val de Loire - Département du Loiret - Partenaires institutionnels : TOPOS, DDT, Orléans Métropole etc.
▪ Financements et conventionnement interne au PETR	<ul style="list-style-type: none"> - EPCI
▪ Financements et conventionnement externes	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) - Etat (Fonds mobilités actives, fonds vert, etc.) - Département du Loiret - Banque des territoires - ...
Indicateurs de suivi / réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de linéaire cyclable sécurisé - Nombre d'aires de covoiturage créées - Nombre de pôles multi modaux aménagés -
Commentaires	

Action n° 5 :	Dialoguer avec les partenaires sur leurs schémas cadres
▪ Ambition	Aménagement de l'espace
▪ Interaction avec d'autres schémas et projets	<ul style="list-style-type: none"> - SCoT - Schémas et plans régionaux et départementaux - Projets des territoires voisins ayant une incidence sur le territoire du Pays Loire Beauce - SCoT voisins
Description	
▪ Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Emettre un avis sur les projets, schémas et plans, voir une contribution le cas échéant - Participer aux réunions d'échanges, de concertation et de présentation
▪ Echelle de territoire	Ensemble du territoire du Pays Loire Beauce
▪ Collectivité pilote	PETR
Echéancier prévisionnel	2023-2026
Modalités de mise en œuvre	
▪ Pilotage et gouvernance	
▪ Financements et conventionnement interne au PETR	- Participation des EPCI au budget du PETR
▪ Financements et conventionnement externes	Sans objet
Indicateurs de suivi / réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des avis du territoire par les acteurs régionaux et départementaux ainsi que les territoires voisins - Mobilisation des acteurs (exemple : nombre de participants aux commissions, aux réunions de travail, de restitution, etc.) - Communication autour des résultats et/ou effets attendus
Commentaires	

Action n° 6 :	Élaborer le Plan Climat, Air, Énergie Territorial (PCAET), le suivre et l'évaluer
▪ Ambition	Transition écologique et énergétique
▪ Interaction avec d'autres schémas et projets	<ul style="list-style-type: none"> - SRADDET - SRCAE - SCoT et PLUi
Description	
▪ Contenu	<p>Le PCAET sera constitué des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un diagnostic territorial dressant l'état des lieux complet de la situation énergétique du territoire - Une stratégie territoriale qui définit des objectifs en matière d'adaptation au changement climatique - Un programme d'actions concrètes à mettre en place pour atteindre les objectifs fixes - Un dispositif de suivi et d'évaluation - Une évaluation environnementale stratégique (EES)
▪ Echelle de territoire	Ensemble du territoire du Pays Loire Beauce
▪ Collectivité pilote	PETR
Echéancier prévisionnel	2023-2026
Modalités de mise en œuvre	
▪ Pilotage et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - PETR en lien étroit avec les EPCI - Partenaires : Région, ADEME, DREAL
▪ Financements et conventionnement interne au PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des EPCI au budget du PETR
▪ Financements et conventionnement externes	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) - Programme LEADER 2023-2027 - Département du Loiret - ADEME - ...
Indicateurs de suivi / réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation du PCAET - Participation aux réunions et évènements mise en œuvre - Mobilisation des acteurs du territoire
Commentaires	

Action n° 7	Mettre en œuvre le Contrat d'objectif territorial pour les énergies renouvelables thermiques (COT ENR)
▪ Ambition	Transition écologique et énergétique
▪ Interaction avec d'autres schémas et projets	<ul style="list-style-type: none"> - COP 21 - Stratégie Nationale Bas Carbone - SRADDET et SCoT
Description	
▪ Contenu	<p>Il s'agit d'accompagner le déploiement d'énergie renouvelable thermique par un conseil technique situé en amont des réflexions.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Banalisation d'installations de chaleur renouvelable : géothermie, biomasse, solaire thermique et réseaux associés ➤ Accompagnement de tous les porteurs de projets : entreprises, agriculteurs, bailleurs, collectivités, etc. (sauf les particuliers) ➤ Réalisation de préétude gratuite, organisation de visite, accompagnement au choix des bureaux d'études, à l'élaboration de cahier des charges,
▪ Echelle de territoire	Ensemble du territoire du Pays Loire Beauce
▪ Collectivité pilote	<ul style="list-style-type: none"> - PETR Pays Loire Beauce (en partenariat avec le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne)
Echéancier prévisionnel	2023-2025
Modalités de mise en œuvre	
▪ Pilotage et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - PETR Pays Loire Beauce et PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne - FIBOIS Centre-Val de Loire - Région Centre-Val de Loire - ADEME
▪ Financements et conventionnement interne au PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des EPCI au budget du PETR
▪ Financements et conventionnement externes	<ul style="list-style-type: none"> - ADEME - Région Centre-Val de Loire - Département du Loiret - ...
Indicateurs de suivi / réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de préétudes techniques réalisées - Nombre d'installations de chaleur renouvelable créées - Participation aux visites et évènements
Commentaires	

Action n° 8 :	Mettre en œuvre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
▪ Ambition	Transition écologique et énergétique
▪ Interaction avec d'autres schémas et projets	- SCoT - PLUi-D et PLUi-HD
Description	
▪ Contenu	Améliorer le parc d'habitat ancien en termes de performance énergétique, d'adaptation au vieillissement de la population et développer le parc locatif privé abordable <ul style="list-style-type: none"> ➤ OPAH sur la CCBL et OPAH-RU sur la commune de Patay ➤ OPAH sur la CCTVL
▪ Echelle de territoire	EPCI
▪ Collectivité pilote	EPCI
Echéancier prévisionnel	2023-2026
Modalités de mise en œuvre	
▪ Pilotage et gouvernance	EPCI
▪ Financements et conventionnement interne au PETR	Sans objet
▪ Financements et conventionnement externes	- ANAH - Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) - ...
Indicateurs de suivi / réussite	- Nombre de logements réhabilités - Fréquentation des permanences
Commentaires	

Action n° 9 :	Mettre en place une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE)
▪ Ambition	Transition écologique et énergétique
▪ Interaction avec d'autres schémas et projets	<ul style="list-style-type: none"> - SCoT - SRADDET - PLUi - OPAH
Description	
▪ Contenu	<p>La mise en place de la PTRE vise à</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stimuler de la demande pour la diffusion d'une information gratuite, neutre et qualifiée auprès des particuliers (13 000 logements sur 30 000 sont classés en E, F et G) - Accompagner les projets de rénovation par un conseil technique et financier - Structurer l'offre en mobilisant les professionnels du bâtiment et faisant émerger une filière de la rénovation énergétique
▪ Echelle de territoire	Ensemble du territoire du Pays Loire Beauce
▪ Collectivité pilote	PETR
Echéancier prévisionnel	2023-2026
Modalités de mise en œuvre	
▪ Pilotage et gouvernance	PETR
▪ Financements et conventionnement interne au PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des EPCI au budget du PETR
▪ Financements et conventionnement externes	<ul style="list-style-type: none"> - Région Centre-Val de Loire (SARE) - FEDER 2021-2027 - AG2R La Mondiale - Programme LEADER - Département du Loiret - ...
Indicateurs de suivi / réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de conseil fournis - Nombre de personnes informées - Nombre d'animations réalisées - Nombre de logements réhabilités thermiquement - ...
Commentaires	
Il appartiendra aux élus du PETR Pays Loire Beauce et aux élus des deux communautés de communes de décider du lancement ou non de la PTRE sur le territoire.	

Action n° 10 :	Animer et suivre le projet LIFE « letsgo4climate »
▪ Ambition	Transition écologique et énergétique
▪ Interaction avec d'autres schémas et projets	<ul style="list-style-type: none"> - COP 21 - SRADDET - SCoT - Stratégie Nationale Bas Carbone
Description	
▪ Contenu	<p>Le projet vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accélérer la production d'énergie renouvelable et les changements de mode de vie en termes de consommation énergétique - Décentraliser la gouvernance de l'énergie - Faire monter en capacité les collectivités et les animateurs territoriaux sur ces sujets - Renforcer le recours aux sources d'énergie renouvelable et diminuer la consommation énergétique collective et individuelle, de façon à réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire - Développer et promouvoir des outils d'aide à la décision pour les collectivités locales et les acteurs économiques.
▪ Echelle de territoire	Ensemble du territoire du Pays Loire Beauce
▪ Collectivité pilote	PETR
Echéancier prévisionnel	2023-2025
Modalités de mise en œuvre	
▪ Pilotage et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - PETR - ADEME - Région Centre-Val de Loire - Energie Partagée
▪ Financements et conventionnement interne au PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des EPCI au budget du PETR
▪ Financements et conventionnement externes	<ul style="list-style-type: none"> - Union Européenne - Programme LEADER 2023-2027 - Département du Loiret - ADEME - ...
Indicateurs de suivi / réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de citoyens mobilisés - Nombre de projets d'énergie renouvelable citoyenne - Nombre de projets de sobriété énergétique
Commentaires	

Action n° 11 :	Mettre en œuvre la stratégie biodiversité
▪ Ambition	Transition écologique et énergétique
▪ Interaction avec d'autres schémas et projets	- SRADDET et SRCE - SCoT et PLUi
Description	
▪ Contenu	La stratégie biodiversité repose sur 4 axes : - AXE I : Améliorer la connaissance de la biodiversité locale, - AXE II : Agir concrètement pour renforcer la biodiversité, - AXE III : Promouvoir la biodiversité locale auprès de tous les publics, - AXE IV : Animation et coordination de la stratégie
▪ Echelle de territoire	Ensemble du territoire du Pays Loire Beauce
▪ Collectivité pilote	PETR
Echéancier prévisionnel	2021-2031
Modalités de mise en œuvre	
▪ Pilotage et gouvernance	- PETR - Région Centre-Val de Loire - Loiret Nature Environnement - Valimage, Ciclic, Hommes et Territoires - Les Fous de bassan ! - ...
▪ Financements et conventionnement interne au PETR	- Participation des EPCI au budget du PETR
▪ Financements et conventionnement externes	- Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) - Programme LEADER 2023-2027 - Département du Loiret - ...
Indicateurs de suivi / réussite	- Participation aux évènements organisés (BiodiverCiné, réunions d'information, etc.) - Nombre de diagnostics agricole de biodiversité réalisés - Nombre de plantation réalisées et surface renaturée - ...
Commentaires	

Action n° 12 :	Élaborer un projet alimentaire de territoire (PAT) et développer les circuits-courts
▪ Ambition	Transition écologique et énergétique
▪ Interaction avec d'autres schémas et projets	<ul style="list-style-type: none"> - SCoT - PAT Départemental
Description	
▪ Contenu	<p>Elaboration et mise en œuvre d'un projet alimentaire de territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmenter le volume de produit locaux utiliser en restauration collective ➤ Développer le nombre d'agriculture pouvant approvisionner la restauration collective (notamment via le site Approlocal) ➤ Encourage le développement des circuits-courts ➤ Associer les cuisiniers à travailler les produits locaux et de saison ➤ Mettre en cohérence les actions locales avec celles menées dans le cadre du PAT du Département du Loiret ➤ Faire le lien avec les actions des territoires voisins
▪ Echelle de territoire	Ensemble du territoire du Pays Loire Beauce
▪ Collectivité pilote	PETR
Echéancier prévisionnel	2023-2026
Modalités de mise en œuvre	
▪ Pilotage et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - PETR - EPCI - Communes
▪ Financements et conventionnement interne au PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des EPCI au budget du PETR
▪ Financements et conventionnement externes	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) - Etat (Programme national pour l'alimentation) - Programme LEADER 2023-2027 - Département du Loiret - ADEME - ...
Indicateurs de suivi / réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'acteurs mobilisés dans la démarche - Evolution des volumes transitant par le site Approlocal - Nombre de point de vente directe
Commentaires	

Action n° 13 :	Suivi du Conseil de développement territorial
▪ Ambition	Solidarité du territoire
▪ Interaction avec d'autres schémas et projets	<ul style="list-style-type: none"> - SCoT et CRST - Programme LEADER et programme LIFE letsforclimate - PCAET
Description	
▪ Contenu	<p>Recueillir les avis de la société civile sur les enjeux du territoire et les réponses à y apporter</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réunir le Conseil de développement pour recueillir son avis sur le SCoT et le CRST ➤ Mobiliser les membres du Conseil de développement pour les autres projets portés par les collectivités (LIFE, PCAET, comité de programme LEADER, etc. ➤ Favoriser l'autosaisine du Conseil de développement sur certains sujets
▪ Echelle de territoire	Ensemble du territoire du Pays Loire Beauce
▪ Collectivité pilote	PETR
Echéancier prévisionnel	2023-2026
Modalités de mise en œuvre	
▪ Pilotage et gouvernance	
▪ Financements et conventionnement interne au PETR	- Participation des EPCI au budget du PETR
▪ Financements et conventionnement externes	Sans objet
Indicateurs de suivi / réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux réunions du Conseil de développement - Nombre d'avis émis - Emergence de sujets de travail en commun
Commentaires	

Action n° 14 :	Suivi des Petites Villes de Demain (PVD)
▪ Ambition	Solidarité du territoire
▪ Interaction avec d'autres schémas et projets	<ul style="list-style-type: none"> - Agenda rural - SRADDET - SCoT et PLUi
Description	
▪ Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, - Accompagner les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagés dans la transition écologique. - Renforcer les fonctions de centralités des PVD
▪ Echelle de territoire	EPCI
▪ Collectivité pilote	EPCI
Echéancier prévisionnel	2023-2026
Modalités de mise en œuvre	
▪ Pilotage et gouvernance	EPCI
▪ Financements et conventionnement interne au PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des EPCI au budget du PETR
▪ Financements et conventionnement externes	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) - Etat - Département ...
Indicateurs de suivi / réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets mis en œuvre dans le cadre des PVD - Evolution de la vacance - Evolution du nombre de commerces dans les PVD - ...
Commentaires	

Action n° 15 :	Élaborer, le cas échéant, un Contrat local de santé (CLS)
▪ Ambition	Solidarité du territoire
▪ Interaction avec d'autres schémas et projets	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie Nationale de Santé - Projet Régional de Santé (PRS)
Description	
▪ Contenu	<p>Le Contrat local de santé vise à</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social (Article L.1434-17 du Code de la santé publique). - Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé <p>La loi de « modernisation de notre système de santé » du 26 janvier 2016 dans son article 158 a conforté le contrat local de santé comme mode de contractualisation entre l'ARS et les collectivités locales pour décliner le Projet Régional de Santé sur un territoire donné.</p>
▪ Echelle de territoire	Ensemble du territoire du Pays Loire Beauce
▪ Collectivité pilote	PETR
Echéancier prévisionnel	2023-2026
Modalités de mise en œuvre	
▪ Pilotage et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - PETR - ARS - CPAM - Département du Loiret - CPTS
▪ Financements et conventionnement interne au PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des EPCI au budget du PETR
▪ Financements et conventionnement externes	<ul style="list-style-type: none"> - Agence Régionale de Santé - Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) - Département du Loiret - ...
Indicateurs de suivi / réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions de promotion et de prévention de la santé réalisées - Participation aux instances de pilotage - Evolution des principaux indicateurs de santé sur le territoire
Commentaires	

Action n° 16 : Élaborer et mettre en œuvre le CRST	
▪ Ambition	Actions transversales
▪ Interaction avec d'autres schémas et projets	- SRADDET - Politique d'aménagement régionale
Description	
▪ Contenu	Le cadre d'intervention de la Région Centre-Val de Loire sur les CRST précise la façon de mobiliser les financements régionaux sur différentes thématiques : services à la personnes, santé, cadre de vie, biodiversité, énergie et climat, etc.
▪ Echelle de territoire	Ensemble du territoire du Pays Loire Beauce
▪ Collectivité pilote	PETR
Echéancier prévisionnel	2023-2029
Modalités de mise en œuvre	
▪ Pilotage et gouvernance	- PETR - EPCI - Beaugency, « pôle d'animation » - Région Centre-Val de Loire
▪ Financements et conventionnement interne au PETR	- Participation des EPCI au budget du PETR
▪ Financements et conventionnement externes	- Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) - ...
Indicateurs de suivi / réussite	- Engagement des crédits - Investissement généré sur le territoire grâce au CRST - Nombre de projets aidés - Impact en termes d'emploi, d'économies d'énergie réalisées, de gaz à effet de serre évités, de km de piste cyclable créés, etc.
Commentaires	

Action n° 17 :	Suivre le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)
▪ Ambition	Actions transversales
▪ Interaction avec d'autres schémas et projets	Ensemble des politiques publiques de l'Etat sur les territoires
Description	
▪ Contenu	Le Contrat de relance et de transition écologique vise à : <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la cohérence, la transversalité et l'opérationnalité des actions prévues pour traduire les ambitions de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale de ces territoires, - Simplifier les démarches contractuelles existantes entre l'Etat et les collectivités signataires,
▪ Echelle de territoire	Ensemble du territoire du Pays Loire Beauce
▪ Collectivité pilote	PETR
Echéancier prévisionnel	2023-2026
Modalités de mise en œuvre	
▪ Pilotage et gouvernance	PETR
▪ Financements et conventionnement interne au PETR	- Participation des EPCI au budget du PETR
▪ Financements et conventionnement externes	Ensemble des leviers financiers de l'Etat (DETR, DSIL, Fonds vert, etc) et de ses organismes financiers (ADEME, Banque des territoires, etc.)
Indicateurs de suivi / réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets soutenus via le CRTE - Volume des crédits Etat fléché vers le territoire
Commentaires	

Action n° 18 :	Suivre, animer et mettre en œuvre le programme LEADER
▪ Ambition	Actions transversales
▪ Interaction avec d'autres schémas et projets	<ul style="list-style-type: none"> - SCoT - DOMO FEDER - PDRR FEADER - Règlement européen
Description	
▪ Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - L'animation du programme LEADER <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ingénierie aux porteurs de projets (montage du dossier, recherche de financements, orientation vers les bons interlocuteurs, ...) ➤ Appui à l'émergence de projet ➤ Mise en place de projets de coopération (régionaux, nationaux ou européens) ➤ Organisation des réunions du comité de pilotage et du comité de programmation ➤ Valorisation des projets soutenus - La gestion du programme LEADER <ul style="list-style-type: none"> ➤ Elaboration et suivi des conventions avec les porteurs de projets, la DDT, la Région Centre-Val de Loire et l'Agence de Services et de Paiements ➤ Suivi administratif et financier du programme (suivi de la consommation des enveloppes, des lignes de financements, bilan, etc.)
▪ Echelle de territoire	Ensemble du territoire du Pays Loire Beauce
▪ Collectivité pilote	PETR (Groupe d'action locale – GAL)
Echéancier prévisionnel	2023-2027
Modalités de mise en œuvre	
▪ Pilotage et gouvernance	PETR (Groupe d'action locale – GAL)
▪ Financements et conventionnement interne au PETR	- Participation des EPCI au budget du PETR
▪ Financements et conventionnement externes	- Programme LEADER 2023-2027
Indicateurs de suivi / réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets soutenus - Consommation de l'enveloppe LEADER - Evaluation LEADER - Participation des membres du GAL au comité de programmation
Commentaires	

Action n° 19 : Contractualiser (Europe, Région, ADEME, etc.)	
▪ Ambition	Actions transversales
▪ Interaction avec d'autres schémas et projets	Sans objet, champ illimité
Description	
▪ Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Si le PETR est l'échelle pertinente (à identifier au cas par cas), être un cadre de contractualisation des politiques de développement, d'aménagement et de solidarité entre les territoires, et à ce titre, porter et mettre en œuvre différents dispositifs de contractualisation avec le Département, la Région, l'Etat et l'Union Européenne - Participer aux réseaux (A3P, ANPP, réseau rural régional, LEADER France, FédéSCoT, réseau PCAET Centre-Val de Loire, territoires à énergie positive, etc.) et s'inscrire aux lettres d'information des partenaires institutionnels (Ministère, Région, Département, AML, etc. - Diffuser les appels à projets aux cibles concernés et/ou le cas échéant, coordonner la réponse de l'appel à projets (selon le périmètre de référence)
▪ Echelle de territoire	Ensemble du territoire du Pays Loire Beauce
▪ Collectivité pilote	PETR
Echéancier prévisionnel	2023-2026
Modalités de mise en œuvre	
▪ Pilotage et gouvernance	PETR – EPCI
▪ Financements et conventionnement interne au PETR	- Participation des EPCI au budget du PETR
▪ Financements et conventionnement externes	<ul style="list-style-type: none"> - Union Européenne - Etat - ADEME (Contrat d'objectif) - Région - Département
Indicateurs de suivi / réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de dispositifs mise en œuvre sur le territoire - Ration des subventions perçues sur le territoire / contribution des EPCI au fonctionnement du PETR
Commentaires	

Action n° 20 :	Pratiquer une veille sur les appels à projets au service du territoire
▪ Ambition	Actions transversales
▪ Interaction avec d'autres schémas et projets	Ensemble des politiques publiques fléchées vers les territoires
Description	
▪ Contenu	Le Pays Loire Beauce assurera une veille sur les appels à projets pouvant servir les acteurs du territoire, qu'il soit publics, privés ou associatifs
▪ Echelle de territoire	Ensemble du territoire du Pays Loire Beauce
▪ Collectivité pilote	PETR
Echéancier prévisionnel	2023-2026
Modalités de mise en œuvre	
▪ Pilotage et gouvernance	PETR
▪ Financements et conventionnement interne au PETR	- Participation des EPCI au budget du PETR
▪ Financements et conventionnement externes	- A définir en fonction des appels à projets
Indicateurs de suivi / réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réponses aux appels à projets nationaux, régionaux, départementaux, - Nombre de projets soutenus grâce à la réussite des réponses aux appels à projets - Volume des crédits fléchés vers le territoire - Nombre de bénéficiaires
Commentaires	